

Monsieur Yannick Nadesan
Conseiller municipal,
Délégué à l'Eau, au Contrôle budgétaire
et aux Services concédés
Président de la CEBR

Le 30/01/2017

Groupe communiste

Téléphone : 02.23.62.13.80
Télécopie : 02.23.62.13.89

y.nadesan@ville-rennes.fr
<http://www.eluscommunistesrennais.org>

Conseil municipal du 30 janvier 2017

– Intervention liminaire de Yannick Nadesan –

Lutte contre le réchauffement climatique –

Qualité de l'eau et de l'air

En ce mois de janvier, Rennes a de nouveau connu des épisodes de pollution atmosphérique.

Il s'agit là d'un problème sanitaire majeur dû aux activités humaines responsable de 48 000 décès par an en France selon Santé Publique France, soit la 3ème cause de mortalité au niveau national après le tabac et l'alcool. Il serait illusoire de penser que Rennes est épargnée.

A l'échelle mondiale c'est 18.000 morts chaque jour, soit quelque 6,5 millions de personnes par an, nous connaissons les principales responsables de cette hécatombe: la production et la consommation d'énergie (charbon et pétrole) à l'origine de 85% des particules fines et de la quasi-totalité des oxydes de soufre et d'azote.

Alors que nous sommes en cours d'élaboration du PCAET (PLAN Climat Air Energie Territorial) il nous faut rester mobilisés sur tous les fronts, car comme pour d'autres problèmes transversaux et complexes, il n'y pas une seule et unique solution.

La liste des chantiers en cours témoigne d'une mobilisation forte de nos collectivités.

Quand on parle d'énergie il faut avant tout penser « sobriété ». La mobilisation importante de la ville et de la métropole, avec l'ANAH et les bailleurs, pour la réhabilitation de logements est un de nos engagements majeurs en matière de maintien de la qualité de l'air.

Concernant les transports et les mobilités, il y a bien sûr la 2^{ème} ligne de métro et le redéploiement du réseau de bus qu'elle entrainera, le remplacement des bus diesel par des bus électriques, nos ambitions renouvelées au sujet des déplacements cyclistes.

A ce sujet je me permets une incise, les chiffres récents concernant la part modal et les déplacements cyclistes ont été très commentés, notamment dans une comparaison hasardeuse entre des cadres urbains bons élèves du vélo et des ouvriers mauvais élèves

Que vaut une comparaison sans prendre en compte la distance entre lieu d'habitation et sites de production industrielle d'une part, et lieux d'embauche des cadres urbains ?

Les ouvriers qui sont parmi les 1ers à voir leur santé fragilisée par les pollutions diverses, eux qui subissent de plein fouet les politiques libérales, méritent mieux que d'être stigmatisés une nouvelle fois.

Lutter contre la pollution atmosphérique est aussi affaire d'aménagement du territoire que nous avons bien prises en compte avec le PLU. C'est une fierté pour nous élus communistes d'appartenir à une majorité municipale qui se préoccupe de garder et développer des sites de productions dans la ville en lien l'exigence d'être une ville qui accueille toutes les catégories socioprofessionnelles.

La lutte contre la pollution atmosphérique c'est aussi faciliter les déplacements à pieds en organisant la proximité entre lieux de résidences, de commerces, de services de loisirs, d'arrêts de transport en commun, etc. nous avons là une belle réflexion animée par notre collègue Katja Krüger et le Bureau des Temps en lien avec Sébastien Sémeril.

Concernant la production d'énergie : sous l'égide de notre régie municipale photovoltaïque l'extension du parc se poursuit et nous souhaitons faciliter le développement de projets citoyens, l'extension du réseau de chaleur nord avec Rennes Métropole est en bonne voie et Eau du Bassin Rennais, déjà propriétaire du plus important site photovoltaïque dans notre ville et 1^{ère} collectivité de France à être devenue propriétaire d'un barrage et d'une centrale hydroélectriques, engage une étude pour le développement de micro-turbines sur ses infrastructures.

Il s'agit là de petits pas à démultiplier dans le cadre d'une politique nationale visant une société décarbonnée.

L'ensemble de ces actions, et nous aurions pu en citer d'autres comme les capteurs citoyens qui participent de la sensibilisation de nos habitants à ces questions, contribuent aussi à la lutte contre le changement climatique que notre territoire subit aussi à travers la sécheresse.

En dépit du sérieux de la situation, avec l'organisation dont elle s'est dotée, ses 12 ressources et ses 7 usines, la Collectivité Eau du Bassin Rennais est en mesure non seulement de fournir

de l'eau pour ses habitants, mais aussi pour ceux des territoires voisins et de respecter les débits réservés nécessaires à la vie aquatique dans nos cours d'eaux.

L'adaptation au changement climatique, c'est notamment une gestion rigoureuse de notre ressource en eau, avec en particulier nos programmes d'économie d'eau et je veux saluer à ce titre le travail engagé par mon prédécesseur Marc Hervé. En effet, ces programmes valent à Rennes et Eau du Bassin Rennais d'être classées, selon l'ADEME, parmi les 30 collectivités pilotes en France pour l'adaptation au changement climatique.

Les Rennaises et les Rennais peuvent être assurés que notre engagement en la matière est plein et entier.